

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

FERME BOREALIS INC.

LYNDA TÉTREAULT  
CLAUDE MÉNARD

MAI 2007

La société actuelle, ses enjeux, et les débats qui l'animent sont très différents de l'image que l'on se fait de l'idéal rural ou de l'archétype campagnard. La société a changé énormément. Rapidement et fondamentalement.

Lorsqu'on écoute les autorités de santé publique, les acteurs environnementaux, les climatologues, les agronomes, les économistes, on a un peu, beaucoup l'impression d'avoir fait un saut dans le temps. Comme si quelque chose nous avait échappé.

Mais que s'est-il donc passé?

Un peu comme dans un film de science-fiction... ! Boum tout d'un coup on se retrouve, 2000 ans plus tard, dans la Galaxie « Mondialisation » .

Malheureusement pour nous tous, citoyens, non seulement n'est-ce pas une fiction, mais beaucoup d'éléments nous laissent penser, deviner ou craindre que cette situation difficile, ressentie par certains et vécue par beaucoup dans le milieu agricole, ne va que s'empirer.

Ce qui ajoute à cette détresse collective, que l'on peut sentir en écoutant les témoignages, et les drames rapportés dans cette commission, et aussi depuis un bon moment dans les journaux, dans les rangs et les fermes du Québec, c'est que peu importe les efforts, le travail, les heures que l'on ne compte plus à bosser et à suer, les héritages intergénérationnels qui se liquident, bref c'est que peu importe tous les efforts faits, et les efforts qui continuent à se faire, eh bien c'est que l'on n'y peut pas grand chose.

Cette situation difficile et critique est là pour rester.

Comme si soudainement, un peu par magie, nous avons perdu tout pouvoir sur nos propres existences comme personne, comme exploitant agricole ou comme groupe social, et ce, dans notre propre localité, dans notre propre société.

Il n'est pas loin le temps où nos parents, ou au plus nos grands parents ceux nés en 1910, en 1920 et même en 1930, partaient à cheval et allaient au petit matin de La Prairie à la Place Jacques Cartier à Montréal vendre leurs fraises récoltées la veille au champ.

Je me souviens même de ces films que l'on regardait en 1958 sur ces colons qui partaient dans les arrières-pays défricher et ouvrir de nouveaux territoires. Je me souviens qu'en 1959 ou était-ce en 1960, ce laitier qui passait tous les matins, sa carriole tirée par un cheval, nous livrer deux ou trois pintes de lait. Je me souviens aussi en 1967, du maraîcher de St-Philippe qui passait à la maison chaque semaine de l'été nous offrir des légumes frais et du blé d'Inde frais cassé, ou qui remettait à

maman ces chapons gros comme des dindes et dont il fallait brûler à la chandelle le restant des plumes. Et tout ça se passait non pas en région éloignée, mais à deux minutes du pont Victoria sur la rive-sud de Montréal.

Mais, qu'est-ce qui s'est passé entre ce temps pas si lointain et ces grandes surfaces ouvertes 24 heures par jour 7 jours sur 7. Avec ces comptoirs à perte de vue, et toutes ces victuailles que l'on ne peut quelquefois même pas nommer, et encore moins savoir d'où elles proviennent. Et tous ces trucs enveloppés sous vide, ces prêts à manger et ces mets congelés à perte de vue. Ces poissons et comment appellent-ils cela des « fruits » de mer. Et au fait, savez-vous vraiment comment cuisiner tout ça ?

Les temps ont vraiment changé, mais alors là vraiment changé ... rapidement.

À l'épicerie, chez Maxi, qui peut dire d'où vient toute cette bouffe. D'ici ou d'ailleurs ? Et puis, qui s'en soucie ? À la campagne, depuis quelques années, l'idée que l'on s'en fait de cette bouffe, ça commence et ça se termine avec ce sac que l'on dépose chaque dimanche dans notre boîte à « malle ». Ce sac plein de circulaires d'épiceries situées à 10, 15 ou 30 kilomètres de notre rang et qui annoncent des prix, et des spéciaux. On se regarde et on se demande s'il y a encore quelqu'un qui sait si cela vient d'ici, de la campagne, d'une région du Qc, d'un terroir spécifique, d'une ferme particulière et de M. et Mme X alors là on rêve...et on se rappelle qu'il n'y a encore pas si longtemps on savait, on sentait, on touchait, on voyait et on mangeait ce qui venait d'ici.

Notre société québécoise et la société canadienne en l'espace de 100 ans sont passées d'une société majoritairement agricole à une société industrielle.

Et déjà, cette société industrielle est en transformation. Elle évoluerait vers une industrie du service et du savoir.

Nos familles qui comptaient de nombreux enfants n'en contiennent plus qu'un et demi...Et encore... Notre société vieillit, et elle vit plus longtemps. La relève n'est pas au rendez-vous. Toutes ces mains qui s'activaient ont été remplacées par une mécanisation et une robotisation importante.

Les fourmis des champs sont maintenant envahies d'extra-terrestres animés de programmes informatiques et guidés au GPS.

L'agriculture québécoise n'est pas autosuffisante et ne le sera jamais. Notre balance commerciale alimentaire est déficitaire et cela ne fera que s'accentuer.

Le nombre de fermes diminue, mais la surface de celles qui restent augmente.

On trouve de moins en moins de travailleurs agricoles.

La valeur des propriétés agricole augmente sans cesse.

Les charges sociales et publiques ne connaissent pas de répit et ne font que s'accroître d'une année à l'autre.

Les mesures de contrôle, de rapports, de conformité, d'écoconditionnalité, de gestion, de traçabilité, de bonnes pratiques, d'assurabilité, de protection des productions, des revenus, augmentent et avec elles, leurs formulaires, leurs fréquences et le nombre de services impliqués.

Et pourtant, la famille agricole demeure toujours la même, Une seule Famille. Quoique moins nombreuse et il est vrai avec deux adultes vieillissants et un ou deux enfants, qui quitteront sans aucun doute ce hameau pour un avenir différent et à leur portée.

Combien de temps encore avant que les derniers tarifs douaniers, et les programmes de gestion de l'offre soient bousculés, marginalisés et finalement mis sous respirateurs.

Ayant abandonné depuis longtemps une agriculture d'autosuffisance et notre souveraineté alimentaire pour une agriculture industrielle, notre société a ouvert ses frontières à ses voisins puis avec ses lointains clients.

On nous a permis d'aller y vendre notre boeuf, notre porc, notre blé, notre orge, notre soya, nos Starbuck, nos homards, notre crabe des neiges, nos crevettes, notre maïs, nos canneberges, nos salades, nos produits maraîchers, notre bois, notre sirop. Alors comment aujourd'hui pourrions-nous leur dire que nous voudrions imposer des tarifs, des droits douaniers, des embargos quelconques pour les cornichons, leur lait, leur poulet.

Une logique difficile à suivre, du moins pour le citoyen moyen.

Avouons que devant un tribunal de l'OMC, du libre-échange, de l'ALENA, toute tentative de limiter directement ou indirectement l'entrée de fournitures alimentaires à la même frontière que nous empruntons par ailleurs continuellement pour accéder à nos marchés d'exportations se verrait sanctionné d'une fin de non-recevoir.

L'intégration, ou les approches de type filière ont miné en l'espace de 40 ans le terrain de la spécificité de l'agriculture québécoise et de nos terroirs. Et cela, bien sur compte tenu que d'une filière artisanale, rapidement la loi de l'offre et de la demande a joué et déterminé, que c'est la loi du plus fort, c.a.d. la loi du moins cher

qui l'emporterait. Bienvenue dans le monde des Méga. Quelle différence entre une COOP ou un CARGILL ?

Faut-il vraiment en ajouter ? Peut-être si on veut vraiment sentir le gigantisme de la dynamique économique dans laquelle l'agriculture québécoise est plongée.

L'évolution rapide des moyens de transport, les capacités nouvelles de conservation des aliments, l'introduction de meilleurs cultivars, l'accroissement des surfaces cultivées dans les pays émergents, l'augmentation du rendement à l'hectare au niveau mondial, les capacités de stockage, l'emprise de plus en plus importante des fonds d'investissement sur la demande et conséquemment l'offre agricole, la diminution et la disparition des tarifs douaniers, les politiques de libre-échange, les accords de l'OMC, la mondialisation de la production, la concentration des acteurs économiques agricoles, des capacités de productions sous des climats plus favorables, l'arrivée des pays émergents dans le cycle d'une production industrielle agricole, et finalement la réorientation de la production agricole de grains, de plantes et de surfaces cultivables au bénéfice de la production de bio carburants, ou pour la production de cellulose pour les plastiques verts ou de l'utilisation de la bio masse en vue de produire de l'énergie renouvelable.

Dans le secteur plus spécifique de la viande bovine, et dans la viande de bison, la plus grande part provient de l'extérieur du Québec.<sup>1</sup>

Presque tout le secteur de la production bovine répond à un modèle industriel de type filière. Un premier producteur se concentre dans l'activité naissance. Par la suite, l'animal est dirigé chez un autre producteur qui a comme fonction d'engraisser le jeune bouvillon. Dans certains cas, une troisième étape sera franchie lorsque le bouvillon ira rejoindre un dernier producteur agricole qui fera la finition du jeune taurillon.

De façon générale le modèle industriel exige la spécialisation des fonctions. Car tout est une question de rendement. Un minimum d'intrants pour un maximum de gain de poids. C'est une production maximisée à un coût diminué. Les animaux occupent un minimum d'espace et sont logés et confinés en général dans de grands

---

<sup>1</sup> *D'emblée nous excluons de notre présentation tout élément de réflexion relatif au volume considérable de viande bovine en provenance du secteur laitier (Vaches de réforme). Ce dumping de matière première ne vient que renforcer un modèle industriel de production et de distribution pour un produit, d'origine qui était destinée à la production laitière et qui en fin de course, dévalué vient intégrer la filière de viande bovine en y diminuant la valeur plutôt qu'en l'augmentant. (Ne serait-ce que par le poids sur le prix que vient exercer ce volume considérable)*

parcs d'engraissement. Les rations doivent tenir compte d'un gain de poids journalier maximal. Ce gain est assuré par l'administration systématique d'hormones et d'antibiotiques comme facteurs de croissance. Cette intégration des fonctions permet d'atteindre des niveaux de rendements conformes aux attentes et au prix du marché.

Les grands abattoirs sont entre les mains d'un très petit nombre d'intégrateurs ou de géants de la filière bovine et alimentaire. Les mêmes d'ailleurs qui sont impliqués de façon déterminante dans la culture des grains et autres constituantes de rations pour les animaux. Ce sont d'ailleurs les mêmes aussi qui ont sous la main de façon continue un stock de bovins et de bisons en engraissement, en finition ou en attente d'abattage en nombre suffisant pour maintenir, infléchir ou soutenir leur politique de prix. Bref, tous ces facteurs viennent accentuer et cimenter de tout son poids le caractère industriel de la viande bovine et de bisons, et ce, ici même au Québec.

Les grains génétiquement modifiés (OGM) ne constituent-ils pas une solution miracle pour une filière industrielle à la recherche continue d'intrants représentant des économies rapides du coût de revient dans un contexte de rendement sur l'avoir de l'actionnaire sur le marché de Chicago ou de New York?.

Serait-il envisageable d'obtenir une gestion de l'offre dans le secteur du boeuf ou du bison, d'imposer des tarifs à l'importation au Canada ou limiter l'accès à nos frontières québécoises ? Impossible parce que le Canada a une balance commerciale positive au niveau de l'exportation et l'importation de viande de bovins et de bisons. Le Canada a et par voie de conséquence le Québec ont déjà consenti un libre-échange dans ce secteur de production.

Une conclusion s'impose. au niveau de la production de bovins de boucherie et de bisons, le Québec n'est pas et ne sera jamais autosuffisant. Sur l'étal, dans nos boucheries une proportion importante de ce qui sera offert et vendu vient et viendra de l'extérieur du territoire québécois.

Pendant ce temps, les consommateurs nous interpellent.

Depuis l'ESB, les consommateurs sont inquiets. À chaque nouveau cas d'ESB au Canada ou aux USA, les consommateurs s'interrogent toujours un peu plus sur toute la question de la bio-sécurité.

Depuis quelques années, le citoyen s'intéresse de plus en plus à l'alimentation animale. Si on le leur demandait achèteriez-vous du boeuf aux hormones ? La plupart des consommateurs diraient : Non. Et pourtant, c'est ce qu'on lui offre.

On connaît toute la polémique entourant l'utilisation systématique d'antibiotiques dans les parcs d'engraissement et de finition. Les citoyens sont inquiets. L'émergence d'organismes de plus en plus résistants aux antibiotiques ne fait qu'accroître ce sentiment. Qu'on pense par exemple, à l'anxiété des patients, des visiteurs ou du personnel lors de l'écllosion de cas de C Difficile ou d'entérocoques en milieu hospitalier.

Les questions relatives au bien-être des animaux tracassent les consommateurs et ils tentent par toutes sortes de façon de communiquer leur questionnement.

Des préoccupations constantes animent la population autour des questions environnementales et de santé publique. Ces questions sont soulevées par le modèle industriel de production des grains et des rations, les méthodes de cultures, l'utilisation de pesticides, fongicides, la gestion des fumiers et purins, le lessivage des nitrates, la contamination des sols, des eaux de surface et de la nappe phréatique, la présence de E.Coli dans les eaux de consommation ou dans les produits de viande.

Difficile alors de penser que ce consommateur fait un choix éclairé à l'étal de viande à son marché d'alimentation. Si on lui posait la question sur ce que contient le paquet de viande qu'il tient dans les mains, il nous répondrait certainement par un haussement d'épaules.

Le contexte du réchauffement planétaire, le plan vert, la réduction des gaz à effets de serre, Kyoto, autant d'éléments qui sont devenus l'une des priorités de notre société et des autorités publiques. La FAO affirme que l'élevage constitue la source la plus importante des émissions de gaz à effet de serre. Nos productions animales globales représenteraient 18 % du total des émissions mondiales. Plus que les voitures à combustion fossile. Serait-ce qu'il faudrait aussi regarder dans notre cour pour voir comment nous pourrions contribuer à limiter voire à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Devant toutes ces interrogations, inquiétudes et constats comment alors valoriser ce secteur? Est-ce encore possible?

Nous croyons que c'est peut-être possible. En quelques lignes voilà quelques réflexions pouvant orienter de nouvelles pistes de solutions et quelques recommandations.

Tout d'abord, il faut peut-être regarder de l'autre côté de la lorgnette pour trouver un axe de solutions suffisamment rassembleur pour positionner des solutions viables et structurantes. Nous vous proposons donc de regarder du point de vue du consommateur, notre client.

Que désire le consommateur ? Que recherche-t-il ? Comment l'informer ? Et comment l'influencer ?

Le consommateur veut connaître la provenance du produit, son origine.

Le consommateur veut que les produits alimentaires à base d'OGM soient identifiés. Il a peur.

Le consommateur veut connaître les bienfaits nutritionnels de ce qu'il achète.

Le consommateur favorise l'élevage sur pâturage et au non-confinement des animaux (à l'opposé des feedlot).

Le consommateur est contre l'usage des hormones et des antibiotiques comme facteur de croissance.

Le consommateur ne veut pas de colorant et d'agent de conservations dans la viande. L'irradiation des aliments le terrorise.

Le consommateur veut que le tout soit certifié par un agent indépendant

Le consommateur désire une viande maigre, tendre et savoureuse

Le consommateur veut de l'information sur le type d'élevage

Le consommateur accorde une grande importance aux aliments nutraceutique

Le consommateur plus âgé est à la recherche d'une plus-value nutritionnelle

Le consommateur est préoccupé par le développement durable

Le consommateur se préoccupe de l'avenir de la ruralité

Le consommateur est impliqué dans la protection de l'environnement et veut agir pour contrer le réchauffement climatique.

Complémentons cette vision par quelques postulats stratégiques

La surface disponible à l'agriculture est limitée, moins de 2 % du territoire national. Les vallées, les plaines et qui sont situées en région chaude (unités thermiques élevées) sont et seront réservées aux secteurs sous gestion de l'offre, aux cultures maraîchères, aux filières intégrées et orientées vers la grande distribution et l'exportation et pour les grandes cultures de grains et d'oléagineux.

La proximité des marchés créera une pression extrinsèque vers la production industrielle, et intégrée.

On assistera à un détournement des meilleures surfaces cultivables (dont l'objet était l'alimentation humaine et animale) vers la production de biocarburant et de bioplastique.<sup>2</sup> Cette réquisition du territoire arable ne fera qu'augmenter avec les années ( aux USA en 2007 augmentations de 27% de surfaces semées pour le maïs).

Les surfaces consacrées aux autres cultures et autres raisons d'occupation du sol seront reléguées à des zones moins productives.

Prenons un moment pour jeter un coup d'oeil sur notre propre ferme d'élevage et y voir comment face à toute cette situation nous nous y prenons.

Nous élevons des bisons et la race bovine Highland.

Nous sommes établis en région vallonneuse et rurale.

Nos animaux sont nourris exclusivement à l'herbe.

Nous pratiquons l'élevage en pâturage. En Europe nous dirions que nous pratiquons la transhumance. Les bovins étant déplacés de leurs parcs d'hiver vers des pâturages pour toute la belle saison. Durant plus de 6 mois par année, les animaux récoltent eux-mêmes l'herbe dont ils ont besoin pour vivre.

---

<sup>2</sup> *Quand même curieux que la Commission de la Protection du Territoire Agricole ne se soit pas penchée sur ce cas d'espèce, ce qu'ils auraient fait si autant de superficie avait été réquisitionnée pour la production et l'extraction de carburant fossile sur les mêmes territoires*

Les animaux ne sont pas confinés à l'intérieur.

L'eau est puisée du sol.

Nous sommes presque auto suffisants en foin.

Sur ces mêmes terres il y a 60 ans l'espace était occupé par plus d'une demi-douzaine de fermes. Certaines de vaches laitières, d'autres ovines, ou d'animaux de boucherie.

Notre ferme et les bisons nés et élevés dans notre ferme sont certifiés biologiques. Le cahier de charge d'élevage de notre troupeau bovin Highland est identique à un cahier de charge bio. Il ne manque qu'à combler une auto suffisance à 100% de foin bio.

Notre viande de bison est vendue dans un ensemble d'épiceries bio et dans une épicerie conventionnelle.. La viande de boeuf Highland est vendue dans une grande surface conventionnelle et par des restaurateurs. De façon générale, l'étiquetage de notre viande met en relief les mentions d'origine, de l'espèce, de la race, des coordonnées du producteur, nourri 100% à l'herbe, de la naissance à l'assiette.

Nous insistons de plus en plus sur les qualités nutritionnelles et nutraceutiques exceptionnelles de la viande issue d'une alimentation exclusive à l'herbe à savoir le ratio presque de 1 :1 des Oméga 6 – Oméga 3, un apport naturel et important d'acide linoléique conjugué (ALC), la haute teneur en Fer, en vitamine E. etc.

Nous insisterons également sur l'effet direct de ces composantes nutritionnelles et nutraceutiques sur l'amélioration de la santé à savoir la prévention du cancer, prévention de l'incidence de l'inflammation comme l'arthrite, l'amélioration des profils de gras et la prévention de maladies cardiaques, son impact positif sur les diabètes de type 11, la diminution de l'obésité, la diminution des risques des problèmes rénaux et une meilleure santé osseuse.

En terme d'acceptation sociale, notre ferme fait partie du réseau de l'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC). Nous avons un comptoir de vente à la ferme. Visible et accessible l'élevage des bovins et des grands gibiers sur pâturage accroît significativement l'acceptation sociale. Elle permet entre autres d'occuper le paysage, d'ajouter une plus-value à un territoire et une région, d'inciter les activités récréotouristiques et d'agrotourisme. On constate une nette reconnaissance du citoyen rural, du citoyen de passage du randonneur ou du visiteur quant à nos pratiques d'élevage.

En terme de développement durable et de préservation de l'environnement, nous avons consolidé et converti l'utilisation d'anciennes surfaces de culture de grains à des pâturages et des prairies d'herbe. Nous avons planté des haies brises vent. Nous avons converti notre système de chauffage conventionnel de combustion fossile à une utilisation passive du soleil et à la géothermie.

Tout pourrait sembler parfait... mais ce n'est pas le cas, car notre exploitation est non rentable.

En partie parce le coût de revient est supérieur au prix des produits de remplacement.

En partie aussi parce que les programmes de soutien au producteur dans le secteur de la viande de bison sont en pratique inexistantes.

En partie parce que les programmes de soutien au producteur de boeuf ne sont pas adaptés à une production de la naissance à l'assiette.

Un peu parce qu'il n'existe aucun incitatif à développer et maintenir une exploitation d'élevage en région.

Un peu parce qu'il n'existe aucun programme reconnaissant le rôle stratégique d'un élevage sur pâturage pour ce qui est du développement durable et de la préservation de l'environnement.

Si on indexait à notre bilan d'élevage les actifs hors bilan suivants, nos résultats seraient tout autre. Un élevage en pâturage préserve significativement plus l'environnement qu'une approche industrielle de type parc d'engraissement. Par la non-utilisation d'engrais chimique, de pesticides, de fongicides, d'antibiotiques, d'hormones, de semences OGM, ce sont autant d'éléments qui ne seront pas intégrés dans l'environnement et dans la chaîne alimentaire. De plus en favorisant l'utilisation de l'herbe plutôt qu'une alimentation au grain, on augmente de façon spectaculaire la capacité du sol à emmagasiner du carbone, capacité qui passe de 40 tonnes à l'hectare dans un sol de type grande culture à 75 tonnes à l'hectare pour une prairie de foin. Certaines études laissent entrevoir que le bilan en émission de gaz à effet de serre serait ainsi équilibré pour ce type d'élevage.

L'utilisation d'un élevage en pâturage permet aussi d'assurer une optimisation des terres appauvries, dont la topographie rend difficile, voire impossible, la culture à haut rendement comme les oléagineux et les grains. Nos pâturages, la préservation de nos boisés et des haies servent de refuge à une bio-diversité menacée dans les grandes plaines du Saint-Laurent. Ce type d'élevage permet aussi une occupation

du sol, et pour certaines parcelles qui autrement seraient laissées à l'abandon compte tenu de leur faible valeur de rendement à l'hectare et entraînant ainsi la perte non seulement de leur valeur agricole, mais également la disparition de la plus-value au niveau paysager et de son impact sur la villégiature et l'agrotourisme.

En Europe, on constate que la viande Bio, les élevages de bovins nourris à l'herbe, et les élevages de bovins de race pure occupent des parts de marché beaucoup plus importantes qu'au Québec.

En France on remarque un nombre très important d'appellations d'origine contrôlée ou qui tout en n'étant pas d'appellation d'origine contrôlée mettent l'emphase sur le point d'origine d'un produit.

Le consommateur est en mesure d'associer à une région donnée (par exemple en région Limousin, Vosges, Normandie, Flamande) une certaine valorisation sur une échelle de valeurs quant à la qualité du produit. Déjà à ce chapitre le consommateur est en mesure de caractériser et de déterminer la spécificité et la qualité d'un produit donné et de le distinguer d'une viande d'origine inconnue et dévalorisée.

Si est associé à cette région un caractère de qualité environnementale reconnu par le consommateur, ce qui est habituellement le cas, comme l'aspect pastoral, de transhumance, de ruralité, d'eau pure, etc., on ajoute au produit un contexte de valorisation supplémentaire et distinctive;

Si on particularise encore plus ce produit en l'associant à une race bovine spécifique (race à viande) et à de grands gibiers, propice au renforcement de la situation spécifique géographique et environnementale on en vient ainsi à créer de toutes pièces une spécificité typique à cette région et dans un environnement particulier. Penser à l'un c'est y associer l'autre.

Si au-dessus ou en complément de la race bovine spécifique à cette région (ou au moins un type d'élevage de race pure) associée à une région géographique donnée (ayant donc une personnalité propre et facilement identifiable) dans un cadre environnemental on y ajoute un label associé au cahier de charge de l'éleveur ex : une certification bio, à l'herbe, etc. on vient ainsi d'assurer sur l'étal une différenciation fondamentale de ce produit vis-à-vis tout autre produit similaire.

En Europe, ou en France l'importance de la labellisation (signes, signatures et branding) des produits de la viande repose essentiellement sur la race de la viande, du cahier de charge, de la région d'origine de la nature de l'élevage.

Le produit est facilement identifiable à l'étal. La réglementation sur la labellisation des produits permet au consommateur de rapidement identifier le produit recherché.

Nous suggérons que la Commission **recommande** au MAPAQ que dans le secteur de la viande bovine et de grands gibiers les appellations génériques *Viande Bovine Québécoise*, et *Viande de Grands Gibiers du Québec* soient mises en place. Ces appellations regrouperaient l'ensemble de la viande bovine et de grands Gibiers issue des producteurs de race à viande (excluant les vaches de réforme laitières) et de Grands Gibiers dont les animaux ont été obligatoirement nés, et élevés et abattus au Québec.

Nous suggérons que la Commission **recommande** de soutenir le développement de la labellisation de la viande pour faire ressortir sur l'étiquetage dans les affichettes des bouchers et sur les produits les points suivants :

- Le nom du producteur (dans le cas d'un production naisseur-finiisseur)
- L'appellation d'origine géographique (localisation)
- Race bovine à viande ou de Grands Gibiers
- Nourri à l'herbe
- La ou les certifications

Une des bonnes manières de mettre à la vue et à la connaissance du consommateur des produits de la viande de race pure et à cahier de charge valorisé (biologique, à l'herbe, etc.) et d'ailleurs comme tout autre produit en provenance des fermes du Québec est de le rendre accessible dans les marchés publics des grands centres et dans les différentes localités du Québec.

Or il faut aller passer quelques heures dans ces marchés pour constater à tout le moins dans le secteur de la viande que la plus grande part de marché de la viande vendue dans ces marchés publics est une viande dont la provenance est non étiquetée et inconnue et le cahier de charge non précisé. À maintes occasions nous avons tenté de faire vendre notre viande dans ces marchés et nous avons été

confrontés à ces distributeurs qui voulaient notre produit, mais à 50 % de notre coûtant tout simplement parce que le produit en provenance de l'ouest et d'une filière industrielle quelconque est beaucoup moins cher que le notre.

Aussi nous suggérons que la commission **recommande** que les autorités publiques compétentes, de qui relèvent les marchés publics, rendent obligatoire la prévalence de produits en provenance d'agriculteurs et d'éleveurs québécois n'appartenant pas aux filières de production et/ou rendent obligatoire le nom du producteur, le type de cahier de charge, la race animale (pour la viande, le produit laitier et fromager) et les différentes labellisation des produits.

En vue de développer les marchés de production de proximité et de qualité dans le secteur bovin, de grands gibiers et de produits labellisés de qualité, le gouvernement du Québec devrait élaborer une politique d'achat pour soutenir au niveau de la demande une production de produits alimentaires conforme à de grands objectifs du développement des régions, de la ruralité, d'atteinte d'objectifs de développement durable, de préservation de l'environnement et de soutien à des secteurs stratégiques en agriculture et en élevage.

Aussi nous suggérons que la Commission **recommande** que le gouvernement du Québec développe une politique d'achat chez nous en ciblant dans un horizon de 3 à 5 ans des secteurs prioritaires à soutenir au niveau de la demande, notamment par l'élaboration d'une politique d'appel d'offres obligatoire pour tout établissement public ou para public à l'intérieur duquel on retrouve un service alimentaire. Cette politique inclurait les établissements hospitaliers, les centres d'hébergements, CLSC, les ministères, les sociétés d'État, Casinos, maisons d'enseignements (primaire, secondaire, université) pénitenciers, centres jeunesse, garderies, centre de recherche, centre sportif subventionné, parcs, RIO, SEPAQ, les sociétés d'État, publiques et parapubliques, la SAQ, Hydro-Québec. Les cahiers de soumission devraient inclure une obligation de valoriser la participation de producteurs, éleveurs locaux, d'appellation et autres notamment ceux situés à proximité de ces établissements. En vue de rendre possible l'attribution de contrats à des petits

producteurs, un avantage concurrentiel devrait être consenti notamment par l'attribution de points supplémentaires, un prix conforme au prix de production reconnu et négocié avec les associations sectorielles et des fédérations de producteurs pour les produits biologique, certifiés, ou émergents, structurants et considérés prioritaires par la politique d'achat chez nous.

Pour être en mesure d'être acheté par le consommateur encore faut-il que le produit soit offert par les distributeurs et que des espaces spécifiques soient disponibles sur les étals

Aussi nous suggérons que la Commission **recommande** que le MAPAQ dépose une politique d'intérêt public rendant obligatoire la mise en disponibilité d'un minimum d'espaces distinctifs dans les grandes surfaces pour les produits d'élevage régionaux et distinctifs ou issus de l'agriculture biologique.

Nous suggérons que la Commission **recommande** également qu'une politique de soutien à la distribution sur les marchés de proximité soit mise en place afin de soutenir le développement d'un élevage de bovins de race pure et de grand gibier en milieu vallonneux, montagneux et moins propice aux grandes cultures céréalières et des cultures de biocarburants.

Nous suggérons que la Commission **recommande** de favoriser le développement de l'élevage de race pure de bovins de boucherie et de grands gibiers en région éloignée. Une emphase particulière devrait être faite pour accentuer l'élevage de race de plus petit gabarit plus adapté à ces reliefs et à leurs capacités de brouteurs.

Pour les éleveurs de bisons, il n'existe pas de programmes de soutien équivalant aux programmes en vigueur pour les bovins de boucheries (veau d'embouche, bouvillon, etc.).

Nous suggérons que la Commission **recommande** d'inclure l'élevage du bison dans tous les programmes de soutien ou d'aide que ce soit pour son aspect agricole ou environnemental, tout en particularisant les modalités de ces programmes pour tenir compte des spécificités de cet élevage.

Afin de soutenir un élevage en région rurale et sur des terres dévalorisées en région vallonnaise, montagnaise et/ou loin des grands centres,

Nous suggérons à la Commission de **recommander** la mise en place d'un programme de soutien à la ruralité aux éleveurs qui font pâturer des bovins et/ou du grand gibier.

Les programmes de soutien dans le secteur bovin viennent supporter de façon spécifique la vocation soit du producteur naisseur, soit du producteur finisseur. De plus les critères de soutien sont en relation directe avec des taux de gain de poids conforme à un modèle de production industriel reposant sur l'élevage de race bouchères à très fort gabarit, sur le confinement, une alimentation à base de grains, et de stimulants de croissances. Le producteur naisseur finisseur de race bovine à petit gabarit sur pâturage et nourris essentiellement à l'herbe et n'utilisant pas de facteurs de croissance est dans l'impossibilité d'atteindre ces objectifs de gain de poids et s'en trouve par le fait même exclu d'une bonne partie de ces programmes

Nous suggérons à la Commission de **recommander** au MAPAQ de créer un programme de soutien dans le secteur bovin spécifique pour l'élevage de race bovine à petit gabarit et de bisons dont le cahier de charge exclut tout stimulant de croissance, prévoit l'utilisation de pâturage, le non-confinement et l'alimentation à base d'herbe comme composante principale de l'alimentation et que ces producteurs puissent bénéficier et du programme naisseur et du programme finisseur.

Devant les inquiétudes exprimées par les consommateurs québécois quant à la bio-sécurité et l'innocuité de la viande.

Nous suggérons à la Commission de **recommander** au Ministère de la Santé et de l'Agriculture de rendre obligatoire la mention *sous produit d'OGM* pour toute viande, pour tout poisson ou tout produits contenant de la viande provenant d'un animal ayant été alimenté de produits issus d'une modification génétique (OGM).

Nous suggérons également à la Commission de **recommander** au Ministère de la Santé et de l'Agriculture de rendre obligatoire la mention *pouvant contenir des sous-produits d'origine animale*

pour tout produit viande dont le cahier de charge n'exclut pas spécifiquement des tels intrants alimentaires.

Dans la même veine, nous suggérons à la Commission de **recommander** au Ministère de la Santé et de l'Agriculture de rendre obligatoire la mention *croissance stimulée par des antibiotiques et/ou des hormones* lorsque la viande provient d'animaux issus de la filière industrielle.

Nous suggérons à la Commission de **recommander** au Ministère de la Santé et au MAPAQ de rendre obligatoire la mention *viande irradiée* lorsque la viande hachée ou tout autre produit de viande a été irradiée aux rayons Gamma, les rayons X et d'autres sources de rayons ionisants.

Les coûts de l'énergie en agriculture sont très importants et le demeureront. Le secteur agricole est totalement dépendant des véhicules propulsés à l'énergie fossile. Aucune avancée technologique ne nous laisse penser que nous verrons des tracteurs hybrides, propulsés à l'électricité ou à l'hydrogène de notre vivant. Aussi la contribution du secteur agricole devrait être orientée vers l'efficacité énergétique et l'utilisation et la production d'énergie de sources renouvelables.

Nous suggérons à la Commission de **recommander** au gouvernement du Québec qu'elle demande à Hydro-Québec, d'élaborer un programme spécifique de mise à niveau d'efficacité d'énergie pour le secteur agricole qui contiendrait les éléments suivants; conversion vers la géothermie, installation de panneaux solaires, installation d'Éoliennes, création de projets pilotes pour la récupération du méthane produit par les déjections animales (solides, liquides) et la récupération des carcasses d'animaux en vue d'une utilisation des huiles animales comme source de bio-carburants.

Les expositions agricoles étaient et demeurent un endroit privilégié pour mettre en contact la population et le monde agricole. Cependant avec les décennies, une proportion de plus en plus importante de la population habite les grands centres. Durant la saison estivale, un nombre important de notre population se rend à l'extérieur du Québec pour leurs vacances annuelles et ne visite donc pas ces expositions. Les foires agricoles sont devenues au fil des ans bien souvent un

endroit qui ressemble plus à un marché aux puces qu'à une vitrine du secteur agricole, des produits régionaux ou du terroir. Nous croyons qu'il serait stratégique qu'une fois par année, le Québec permette à ses citoyens de renouer avec le secteur agricole et le secteur rural d'où est issue les aliments qu'ils consomment quotidiennement.

Aussi nous suggérons qu'en plus du maintien des expositions agricoles en période estivale que la Commission **recommande** au MAPAQ de soutenir la mise en place d'un grand Salon International de l'Agriculture sur plusieurs jours, au printemps et durant le calendrier scolaire en vue de créer un événement vitrine majeur sur l'agriculture, (l'ensemble des filières) l'aquaculture, les pêcheries québécoises, les animaux des fermes, les métiers du secteur agricole et des pêcheries, les produits régionaux, les régions, la ruralité, le pôle chasse et pêche, et le pôle jardinage-horticulture..

En conclusion, nous croyons qu'une production agricole orientée vers une alimentation de haute qualité et à caractère distinctif est la voie à suivre pour le Québec.

Ulverton, le 5 mai 2007

Lynda Tétreault  
Claude Ménard  
Yuhan et Juli

Ferme Borealis Inc.  
236 chemin Lisgar  
Ulverton. Qc  
J0B2B0  
819-826-2056  
819-826-6180 (fax)  
[lynda@fermeborealis.com](mailto:lynda@fermeborealis.com)  
[www.fermeborealis.com](http://www.fermeborealis.com)

## Annexe 1

La Ferme Borealis est située à Ulverton en Estrie. En fonctionnement depuis 11 ans maintenant, nous y faisons l'élevage de grands gibiers, plus spécifiquement des bisons (250 têtes), et également l'élevage de bovins de boucherie de race pure Highland (80 têtes).

Notre ferme occupe une superficie d'environ 1000 acres, dont la moitié est boisée. Nous louons également plus de 225 acres pour la production de foin et pour des pâturages.

Borealis a reçu en octobre 2006 une certification bio (Bio Écocert) pour ses terres ainsi que pour les bisons nés et élevés sur la ferme.

Borealis a également reçu la première certification Grands Gibiers du Québec.

La ferme Borealis est également une des 14 fermes ASC d'Équiterre pour la viande au Québec.

Lorsque les animaux destinés à l'alimentation humaine atteignent le poids recherché (18 mois pour les bovins, et 28-32 mois pour les bisons), ce qui représente chaque semaine, de 2 à 3 animaux (2 bisons, 1 boeuf) ils sont transportés par remorque à un abattoir provincial certifié. Ils y sont abattus, vidés et suspendus pour le vieillissement de la viande. Après deux ou trois semaines de vieillissement, Borealis transmet le plan de découpe qui précédera l'emballage sous vide et un étiquetage spécifique. La viande emballée (fraîche et congelée) est alors réacheminée à la ferme et entreposée dans les congélateurs et frigidaires à la ferme.

Borealis a développé et met en marché plusieurs produits de transformation à grâce aux concours de transformateurs régionaux (C-1)

Borealis effectue alors, suite à une mise en marché continue, la distribution de la viande Borealis auprès de ses clients.

La majorité des clients de Borealis sont les épiceries d'aliments naturels et biologiques de la région de l'Estrie, Montérégie, ville de Québec, île de Montréal, Laval, Rive-Sud. On y retrouve également des restaurateurs, des individus, et des familles.

Borealis a suspendu il y a 2 ans ses activités agrotouristiques auprès de la clientèle internationale et locale, et ce, malgré une demande continue et importante des grossistes internationaux et québécois.

·  
Finalement là où la ferme Borealis se démarque de l'ensemble de la filière bovine y compris dans la filière biologique c'est qu'elle a choisi de nourrir ses animaux exclusivement à l'herbe. Aucun grain (maïs, orge, blé), aucun oléagineux, aucun sous-produit végétal (drêche, etc.) entrent dans la composition alimentaire. Les

ruminants à la ferme Borealis sont alimentés tout simplement avec du foin, de l'herbe.

Dans cette perspective, Borealis s'est orientée vers une autosuffisance alimentaire et présentement nous atteignons une autosuffisance de 80-85% pour l'alimentation du cheptel. Pour combler la différence, nous achetons auprès de producteurs de foin les quantités nécessaires afin de pallier la différence.

On aurait tendance à penser devant l'énumération du travail fait à la ferme qu'il s'agit d'une PME, et bien non, il s'agit d'une exploitation agricole tout ce qu'il y a de plus minimale avec Lynda aux commandes et pendant la saison hivernale 1.5 employés et du mois de mai à novembre une moyenne de 3 personnes.